

Document d'informations clés

UNI-GLOBAL - EQUITIES EUROZONE (LE "SOUS-FONDS"), UN COMPARTIMENT DE
UNI-GLOBAL (LA « SICAV »)



Classe : IA EUR - ISIN: LU1901214962

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom : UNI-GLOBAL - Equities Eurozone - IA EUR
Nom de l'initiateur : Lemanik Asset Management S.A.
ISIN : LU1901214962
Site internet : <https://www.lemanikgroup.com/>

Appelez le +352 26 39 60 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle de Lemanik Asset Management S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.

Lemanik Asset Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Le présent document d'informations clés est exact au 22 juin 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Ce produit est un compartiment de UNI-GLOBAL, un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) soumis aux lois du Luxembourg.

DURÉE

Le Compartiment est établi pour une durée illimitée. Le conseil d'administration peut toutefois décider de clôturer ce produit dans certaines circonstances.

OBJECTIFS

Le compartiment offre la possibilité de participer aux opportunités offertes par le marché des actions de la zone euro. L'objectif du compartiment est de construire un portefeuille qui présente le meilleur rapport entre le risque estimé et la rentabilité espérée. Le compartiment est investi selon une approche active qui consiste à choisir un portefeuille qui offre le risque estimé optimal dans la zone euro.

Le compartiment est géré activement et fait référence à l'indice European Economic and Monetary Union (l'« Indice ») à des fins de comparaison uniquement. Le Gestionnaire d'Investissement a toute latitude quant à la mise en œuvre de la stratégie d'investissement du compartiment, qui ne sera pas liée à l'Indice. Il n'y a aucune restriction quant à l'écart du portefeuille et de la performance du compartiment par rapport à ceux de l'Indice.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Le compartiment satisfait aux exigences du Plan d'Épargne en Actions (PEA), tel que défini en droit français par la Loi n° 92-666 du 16 juillet 1992 et par le Décret n° 92-797 du 17 août 1992. En particulier, le compartiment investit dans des actions ou autres parts de capital (parts de sociétés coopératives, bons de participation et de jouissance, etc.) et toute autre forme de participation dans des sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie significative de leur activité économique dans les pays de la zone euro, qualifiées de valeurs mobilières.

Le compartiment investit au minimum 85% de son actif net dans des sociétés cotées dans un État membre de la zone euro.

Le Gestionnaire d'investissement applique de manière contraignante et en continu une méthodologie d'intégration des critères ESG et de gestion des risques afin de déterminer l'éligibilité des entreprises à l'investissement dans le compartiment afin d'orienter le portefeuille vers les actifs présentant les meilleures notes ESG et de réduire l'exposition aux actifs présentant les moins bonnes notes ESG.

Pour atteindre ses objectifs d'investissements, le compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire libellés en euro à titre temporaire et accessoire dans les limites autorisées par la loi et dans les limites exposées ci-dessus.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire (à savoir des dépôts bancaires à vue, tels que des espèces détenues sur des comptes courants auprès d'une banque accessible à tout moment), dans la limite de 20 % de son actif net à des fins de trésorerie.

Afin de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment peut détenir au maximum 10 % de sa valeur nette d'inventaire en parts d'OPCVM ou d'autres OPC.

Pour atteindre ses objectifs d'investissement, le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de sa valeur nette d'inventaire dans des REIT.

Le compartiment peut avoir recours à des dérivés à des fins de couverture contre le risque de change et/ou à des fins de gestion efficace du portefeuille.

La classe d'actions est libellée en EUR.

Le Compartiment est libellé en EUR.

Ces actions sont des actions de capitalisation. Les revenus et plus-values de capital sont réinvestis.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est réservé aux investisseurs professionnels. Le produit convient aux investisseurs capables de supporter des pertes de capital et qui n'ont pas besoin d'une garantie de capital. Le produit convient aux clients désireux de faire croître leur capital et qui comptent conserver leur investissement sur une période de 6 ans.

AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES

Le Dépositaire est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A..

Des informations complémentaires concernant la SICAV, une copie de son prospectus, ses derniers rapports annuel et semestriel et les derniers cours des actions du compartiment sont disponibles gratuitement auprès du siège de la SICAV ou sur www.unigestion.com. Le prospectus et les derniers rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en anglais. La SICAV peut vous fournir des informations quant aux autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le produit pour 6 ans.

Le risque peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques fondamentaux du fonds d'investissement résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels le fonds est investi.

Scénario de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 11 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		6 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans	
Scénarios				
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez recevoir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 4 250 -57.5%	EUR 1 460 -27.4%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez recevoir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 060 -19.4%	EUR 7 140 -5.5%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre décembre 2021 et décembre 2022.
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez recevoir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 730 7.3%	EUR 12 190 3.4%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre août 2015 et août 2021.
Scénario favorable	Ce que vous pourriez recevoir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 12 710 27.1%	EUR 18 050 10.3%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre mai 2012 et mai 2018.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si Lemanik Asset Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Lemanik Asset Management S.A. n'effectue aucun paiement à votre égard en relation avec ce Fonds et vous serez toujours payé en cas de défaillance de Lemanik Asset Management S.A..

Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A. et sont séparés des actifs des autres compartiments de la SICAV. Les actifs du Compartiment ne peuvent pas être utilisés pour payer les dettes d'autres compartiments.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans
Coûts totaux	EUR 515	EUR 1 191
Incidence des coûts annuels (*)	5.2%	2.0%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.4% avant déduction des coûts et de 3.4% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 4.00% des frais d'entrée dans cet investissement que vous payez.	Jusqu'à EUR 400
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	EUR 113
Coûts de transaction	0.02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	EUR 2
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 6 années.

La période de détention recommandée a été choisie afin de fournir un rendement constant, qui dépend moins des fluctuations du marché.

Les rachats sont possibles chaque Jour ouvrable bancaire (toute journée complète d'ouverture des banques au Luxembourg). Toutes les demandes de rachat doivent parvenir en bonne et due forme à l'Agent de registre et de transfert avant 16h00 (CET) un (1) Jour ouvrable bancaire avant le Jour d'évaluation concerné (chaque Jour ouvrable bancaire). Les produits de rachat seront payés dans la devise de référence concernée, généralement dans les trois (3) Jours ouvrables bancaires suivant le Jour d'évaluation concerné.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du Compartiment afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description chronologique claire du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courriel, soit par courrier, dans une langue officielle de son pays d'origine, à l'adresse suivante:

Lemanik Asset Management S.A.,
106 Route d'Arlon,
L-8210 Mamer,
Luxembourg
<https://www.lemanikgroup.com/>
complaintshandling@lemanik.lu

Autres informations pertinentes

Des informations complémentaires concernant la SICAV, une copie de son prospectus, ses derniers rapports annuel et semestriel et les derniers cours des actions du compartiment sont disponibles gratuitement auprès du siège de la SICAV ou à l'adresse www.unigestion.com.

Les performances passées et les scénarios de performance passés sont disponibles sur le site web www.unigestion.com.

Les données de performance passées sont présentées sur les 3 dernières années.